ET SI ON PARLAIT INCLUSION ?

...ET REVENDICATIONS...

L'inclusion scolaire est au cœur des préoccupations des personnels et des familles, mais 20 ans après la loi pour l'égalité des chances des personnes handicapées, l'État, et donc l'Éducation nationale, ne répondent pas à leurs obligations. Pire, ils portent une politique budgétaire austéritaire visant à transformer l'obligation de compensation (à la charge de la collectivité) en logique d'adaptation (à la seule charge des personnels). Ce dédouanement a des effets négatifs puisque **l'institution impose ainsi une inclusion à marche forcée**, où les AESH et l'engagement des enseignant·es sont l'alpha et l'omega de cette politique. C'est trompeur pour les familles et les élèves, et met en grandes difficultés les personnels qui, pour l'heure, remplissent largement des fiches santé-sécurité au travail pour exprimer leur mal-être alors qu'ils sont largement favorables à l'inclusion.

Pour la CGT Éduc'action, l'heure n'est plus aux discours positifs et incantatoires du ministère. Si elle porte une transformation profonde de la société et donc de l'École permettant à terme une inclusion parfaite de tous·tes les élèves avec les moyens adéquats et des conditions de travail parfaites, elle porte aussi **des revendications immédiates**.

- Il faut **mettre fin à l'amalgame institutionnel handicap/difficultés scolaires** visant à mutualiser les prises en charge alors qu'elles doivent être différentes.
- **Diminuons immédiatement et considérablement les effectifs/classe** et le nombre d'inclusions/classe pour ne plus avoir des classes de 25 élèves tout en accompagnant 5 élèves notifié·es.
- **Réfléchissons aux implantations arbitraires d'ULIS dans des écoles déjà en difficultés**, ce qui tend à les renforcer.
- **Exigeons l'application stricte des notifications MDPH**, impliquant plus d'AESH, plus de places en établissements médico-éducatifs et de meilleures prises en charge car plus adaptées.
- **Imposons la présence plus grande de professionnel·les dans les écoles**, notamment avec des enseignant·es surnuméraires, la présence d'enseignant·es spécialisé·es et formé·es, des AESH titularisé·es et formé·es.
- **Exigeons que les personnels en milieu scolaire (enseignant·es, AESH, ATSEM…) soient formés aux différents troubles** (y compris lors d'animations pédagogiques) et exigeons que la formation spécialisée soit complétement revue afin qu'elle se rapproche du CAPSAIS (2 ans de formation à plein temps).
- Pour une meilleure prise en charge des élèves en situation de handicap, le travail collectif est indispensable. **Développons les temps de coordination et d'analyse de pratiques entre personnels** (pour sortir de l'isolement imposé par l'institution), et **institutionnalisons des protocoles nationaux d'intervention**. Gagnons également l'accompagnement psychologique des personnels.

Ces revendications sont des mesures atteignables pour améliorer immédiatement la scolarisation des élèves en situation de handicap et les conditions de travail des personnels. Il y a urgence.

CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655

unsen@cgteduc.fr

@CGTEducactionofficiel

@cgteduc.fr

@cgteducaction